PROJET EDUCATIF CENTRE DE LOISIRS DE LAY SAINT CHRISTOPHE

CONSTAT

Le Centre de Loisirs et l'accueil périscolaire doivent être avant tout, un lieu de convivialité où chaque enfant est accueilli dans le respect de ses besoins et de ses rythmes, quelques soient son origine, son histoire personnelle ou familiale, ses difficultés.

OBJECTIFS

Le Centre de Loisirs et l'accueil périscolaire accueillent essentiellement des jeunes du village âgés de 3 à 12 ans. Leur rôle est donc :

- ✓ De conserver un lien étroit avec la famille, en travaillant dans le milieu environnant, cadre quotidien, familier et familial de l'enfant, en profitant de ses avantages mais aussi de ses inconvénients.
- ✓ De développer au maximum l'autonomie de l'enfant en lui laissant le choix de ses activités, en le responsabilisant.
- ✓ De favoriser la socialisation de l'enfant, en lui faisant découvrir la nécessité des règles de vie.
- ✓ De privilégier l'activité éducative, enrichissante, attractive et inhabituelle. Que l'activité ne soit pas seulement un moyen pour occuper l'enfant, mais qu'elle réponde à une nécessité et satisfasse ses attentes.

Tel est donc en quatre points principaux, l'essentiel du projet éducatif.

BUT

Amener l'enfant à prendre des décisions, à participer à l'élaboration des activités, à se respecter mutuellement est aussi la tâche des animateurs.

MOYENS

Différents moyens sont mis à disposition pour développer et enrichir les connaissances de l'enfant dans de nombreux domaines : sports, éveil (par le biais de jeux communs), découvertes (sorties éducatives...)

INFORMATION

L'accueil des parents par les animateurs est très important. Celui-ci doit être privilégié et non négligé et viser à rassurer les parents.

CONCLUSION

Ces structures favorisent « L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE « tout en gardant un aspect ludique.